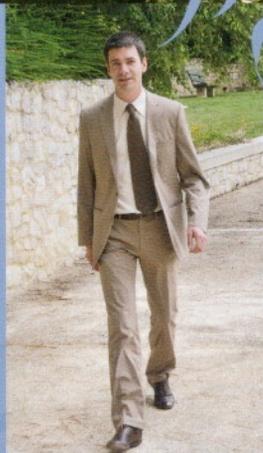


L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

13

février 2013



Nicolas LACOMBE
Maire de Nérac
Conseiller général

Santé en milieu rural : cas sérieux mais pas désespéré !

Chères Néracaises, Chers Néracais,

En matière de services, une des premières attentes des habitants des territoires ruraux concerne l'accès aux soins. Or, pour différentes raisons, le monde rural souffre, dans de nombreuses régions, de difficultés particulières dans ce domaine, avec des évolutions qui tendent à aggraver la situation. Mais au-delà des controverses, il nous faut affirmer que l'accès à des soins de qualité est une composante forte de l'égalité des citoyens et des territoires comme de la justice sociale.

J'ai souhaité, à travers ce bulletin municipal, brosser un tableau de l'offre de soin sur notre commune, que ce soit à travers ce qui existe aujourd'hui et qu'il est toujours bon de rappeler, mais aussi à travers les projets qui permettront à l'avenir de continuer à pouvoir être soigné dans de bonnes conditions à Nérac et dans l'Albret. Je vous souhaite une bonne lecture et vous assure de mon dévouement et de ma disponibilité.

L'antenne « SMUR » du Centre Hospitalier de Nérac

Le Centre Hospitalier de Nérac dispose d'une antenne de SMUR (Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation), ce qui est rare dans les établissements de cette dimension.

Sa mission essentielle est d'apporter des soins d'urgence en se déplaçant, avec un véhicule sanitaire adapté, auprès des personnes qui le nécessitent sur le territoire du Néracais et de l'Albret. L'équipe assure chaque année environ 250 sorties sur ce territoire.

Cette équipe assure également, lorsqu'elle n'est pas en déplacement, un accueil pour des soins d'urgence, dénommé « consultations inopinées ». Cette activité ne cesse de croître : plus de 5 500 passages en 2012, avec une progression de plus de 20 % sur ces 5 dernières années.

Une telle croissance témoigne certes de la confiance de la population, mais elle crée des difficultés de fonctionnement importantes, d'autant moins justifiées que cet accroissement est souvent lié à des situations qui ne nécessitaient pas des prises en charge en urgence et auraient donc pu être traitées par la médecine libérale.

En effet, lorsque l'équipe du SMUR est mobilisée pour une sortie urgente sur le territoire, le personnel des autres services du Centre Hospitalier, dont la mission est de se consacrer à la prise en charge des patients hospitalisés, ne peut pas assurer dans de bonnes conditions l'accueil des patients se présentant pour des consultations.

L'engorgement de l'antenne SMUR par des consultations non urgentes fait courir des risques pour la qualité de la prise en charge des patients. L'activité de l'équipe SMUR doit donc être mieux régulée afin de conserver son efficacité dans sa mission première : apporter une réponse rapide aux urgences vitales sur le territoire. L'antenne SMUR ne peut pas se substituer à la médecine libérale pour les soins non urgents.

Les professionnels de l'antenne SMUR disposent de compétences et de formations spécifiques pour répondre aux situations d'urgences vitales. Le Centre Hospitalier de Nérac a la chance de disposer de ce service précieux pour la population. Il faut en faire le meilleur usage si l'on souhaite qu'il continue à assurer ses fonctions.



Le centre hospitalier de Nérac au service de La population de l'Albret



LE MEILLEUR REFLEXE EN CAS D'URGENCE : APPELEZ LE 15 !

En effet, c'est le Centre 15 qui, après évaluation de la situation sous la responsabilité d'un médecin urgentiste, saura vous conseiller la bonne orientation et vous dire s'il est pertinent de venir à ce moment-là au Centre Hospitalier de Nérac.

Pour être pris en charge dans les meilleures conditions à l'antenne de Nérac, il vaut mieux y être envoyé par le Centre 15 que s'y présenter spontanément.

Le Centre Hospitalier de Nérac est un établissement public de santé, dirigé par un directeur commun avec le Centre Hospitalier d'Agen, M. Florian JAZERON, avec l'appui d'un directeur délégué sur place, M. Philippe CASTANDET. La gestion de l'établissement est assurée sous le contrôle d'un conseil de surveillance, présidé par M. Frédéric SANCHEZ, adjoint au maire de Nérac, et dont M. Nicolas LACOMBE, maire de Nérac, est également membre.

Desservant un bassin de vie d'environ 26 000 habitants constitué par les cantons de Nérac, Lavardac, Mézin et Francescas, cet établissement hospitalier a su s'adapter aux besoins de santé de la population de l'Albret en mettant en place les différents services suivants :

- ❖ Un service de médecine générale de 20 lits, placé sous la responsabilité du Dr Patrick DEZOU,
- ❖ Un service de soins de suite et de réadaptation de 20 lits, sous la responsabilité du Dr Hervé RABENANDRASANA,
- ❖ Une maison de retraite (EHPAD) de 185 lits répartis sur deux sites, dont 19 lits en unité Alzheimer, sous la responsabilité du Dr Louis SALLELES,
- ❖ Un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de 45 places,
- ❖ Une antenne SMUR (structure mobile d'urgence et réanimation), assurant également des consultations d'urgence inopinées,
- ❖ Un plateau technique d'imagerie (radiologie et échographie),
- ❖ Des consultations spécialisées dans les disciplines suivantes :
 - Chirurgie orthopédique
 - Chirurgie viscérale et digestive
 - Ophtalmologie
 - Rhumatologie
 - Gynécologie
 - Consultation douleur
 - Consultation mémoire

Afin de répondre au mieux à ses missions, des coopérations ont été mises en place avec les partenaires sanitaires et sociaux publics et privés. Ces partenariats, notamment avec le

Centre Hospitalier d'Agen et avec les EHPAD environnants, permettent aujourd'hui de proposer des parcours de soins coordonnés pour la prise en charge des patients sur le territoire de l'Albret.

Soucieuses de garantir la qualité et la sécurité des soins, les équipes mettent en œuvre des démarches d'amélioration dans l'ensemble des secteurs, validées par la procédure de certification.

A côté des services de soins et d'hébergement, il faut souligner le travail réalisé par les autres services, moins connus mais tout aussi indispensables : la cuisine, qui fabrique 450 repas par jour à partir de produits frais ; la lingerie qui traite plus de 215 tonnes de linge par an ; les services techniques et logistiques ; les services administratifs et sociaux... Au total, ce sont 270 agents répartis dans 20 métiers différents qui œuvrent au quotidien pour assurer la meilleure prise en charge aux patients et résidents accueillis dans l'établissement.

Les bilans d'activité mettent en évidence chaque année un haut niveau de performance, avec près de 97 % de taux d'occupation. L'établissement est en bonne santé financière et envisage son avenir de façon sereine. De nombreux projets sont en cours de réflexion afin de développer encore les prestations délivrées : extension des lits de soins de suite, installation d'un pôle d'activités pour les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer, restructuration de l'unité des Violettes, développement des consultations avancées dans d'autres disciplines médicales, etc.

Cette dynamique résulte du fort engagement de l'ensemble des professionnels au service des patients et des résidents accueillis, donnant tout son sens à la notion de service public. Elle est aussi le signe de la confiance sans cesse renouvelée de la population de l'Albret dans son hôpital.



VAL D'ALBRET : une Maison de Santé PLURIDISCIPLINAIRE (MSP) à NÉRAC fin 2015



Zone médicale du Pin

Une zone de santé, exclusivement réservée aux professionnels du secteur médical ou paramédical, a vu le jour chemin du Pin en 2012.

Neuf lots ont été créés pour des professionnels qui souhaitent bénéficier d'un lieu unique et attractif où les patients trouveraient tous les services de santé dont ils pourraient avoir besoin. Déjà, plusieurs terrains sont réservés (compromis de vente et actes de ventes déjà signés).

Des parkings en nombre permettent un stationnement facile. Celui de la zone du Pin a l'avantage de bénéficier aux utilisateurs du complexe sportif situé à proximité immédiate. De plus, un cheminement piétonnier relie cette zone au Boulevard Pierre de Coubertin.

Les premières installations de professionnels sont prévues dès cette année. Ce quartier, qui concentre un grand nombre de services (Cité scolaire, complexe sportif, EHPAD, caserne des pompiers, ateliers municipaux), va connaître une évolution importante dans les deux ans qui arrivent. Dès cette année, l'étude de requalification du Boulevard Pierre de Coubertin et des rues adjacentes va être lancée, en concertation avec les usagers et les riverains.

Qu'est-ce qu'une MSP ?

Une MSP assure des activités de soins médicaux. Elle est constituée de professionnels de santé (médecins, infirmières, orthophonistes, kinésithérapeutes...). Ces professionnels élaborent un projet de santé auquel ils adhèrent, témoignant d'un exercice coordonné.

En Lot-et-Garonne, en 2009, le Conseil général, la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont créé la CODDEM (Commission départementale de démographie médicale) chargée de développer l'attractivité du département pour lutter contre la désertification médicale et chargée de faciliter la mise en place de MSP.

Les objectifs de la MSP

➤ Améliorer la qualité de prise en charge des patients en tenant compte :

- du vieillissement des populations
- de l'isolement dû à la ruralité
- de la permanence des soins

➤ Améliorer les conditions d'exercice des professionnels en travaillant autrement :

- travail en équipe
- organisation du temps de travail
- Attirer de nouveaux professionnels médicaux, paramédicaux, médicaux-sociaux et sociaux par l'encadrement d'étudiants et de stagiaires
- Développer de nouvelles activités

- coordination des prises en charge
- éducation thérapeutique des patients, prévention, dépistage
- télémédecine

Un pari sur l'avenir

La création d'une MSP est un pari collectif :

- des professionnels avec la mise en place d'un projet de santé et l'acceptation de pratiques différentes
- des élus par leur adhésion et leur soutien logistique et financier
- de la population qui devra modifier ses habitudes en échange d'une garantie de permanence et de qualité des soins.

Fin 2012, les élus de la Communauté de Communes du Val d'Albret ont accepté à la quasi unanimité la prise de compétence permettant de lancer le projet d'une MSP sur notre territoire.

Plusieurs professionnels de santé néracais se réunissent régulièrement avec les élus pour faire avancer le projet.

Cette MSP, qui assurera un rayonnement territorial du fait de la souplesse de la structure, sera basée à Nérac sur la zone de santé du Pin.

- M. FUENTES José Médecin 15 rue Lafayette 47600 NERAC 05 53 65 17 00
- M. FUHREL Patrick Médecin 7 Place A. Briand 47600 NERAC 05 53 65 37 64
- M. GRANIER Patrick Médecin 19 Rue Lafayette 47600 NERAC 05 53 65 07 71
- M. MACKY Arnaud Médecin 13 Allées d'Albret 47600 NERAC 05 56 65 00 16
- M. PEYROU Christophe Médecin 8 Place A. Briand 47600 NERAC 05 53 65 03 50
- Mme SEGURET Eliette Médecin 58 rue Gambetta 47600 NERAC 05 53 65 07 32
- M. VEYRY Bernard Médecin 53, Avenue Maurice Rontin 47600 NERAC 05 53 65 36 36
- Pharmacie d'Albret 15 rue Marcadieu 47600 NERAC 05 53 65 02 48
- Mmes DALIES et TEOLERE Pharmacie Dalies/Teolère 19 Cours Romas 47600 NERAC 05 53 65 07 23
- Mmes BERTRAND et LE MAITRE Pharmacie du Château 11 Avenue Mondenard 47600 NERAC 05 53 65 02 59
- Pharmacie des Allées 59 Allées d'Albret 47600 NERAC 05 53 65 05 16
- Mme VAN CASTEREN Monique Infirmière 10 Place du Prieuré 47600 NERAC 06 23 18 03 62
- M. EL BASRI Saïd Infirmier 2 rue Marcadieu 47600 NERAC 06 89 30 31 05
- M. LENEL Didier Infirmier 63 rue Gambetta 47600 NERAC 06 89 30 31 05
- Melle SVIERCZYNSKI Aline Infirmière 24 Bd Pierre de Coubertin 47600 NERAC 06 10 85 07 99
- Mmes TEYTAU/NEGRONI Infirmières 6 rue du Château 47600 NERAC 05 53 65 34 06
- Mme CAPOT Murielle Infirmière Chemin de Larribeau 47600 NERAC 05 53 97 18 66
- Mme CASSAT-DAUNAN Cendrine Infirmière Nazareth 47600 NERAC 06 09 71 90 57
- Mme DANIS Laure Infirmière 36, Av. Jean Jaurès 47600 NERAC 05 53 65 48 59
- Mme VIBOUD Carine Infirmière 2 rue du Champ de Foire 47600 NERAC 06 74 57 70 68
- Mme FUHREL Isabelle Infirmière 7, Place A. Briand 47600 NERAC 06 74 03 58 53
- Mme LAZARTIGUES-PEBERAT Karine Infirmière 3 rue de l'Angle Droit 47600 NERAC 05 53 65 59 90
- M. BARBE Jean-Jacques Dentiste 4 Place A. Briand 47600 NERAC 05 53 65 28 52
- M. BONNET Christian Dentiste 57 Allées d'Albret 47600 NERAC 05 53 65 39 90
- M. LACHAIZE Jean-Jacques Dentiste 14 Cours Romas 47600 NERAC 05 53 65 04 31
- M. LAGARDE Yves Dentiste 83 Allées d'Albret 47600 NERAC 05 53 65 29 00
- M. LAGARDE Guillaume Dentiste 83 Allées d'Albret 47600 NERAC 05 53 65 29 00
- M. GREGO Stéphane Kinésithérapeute 29 Allées d'Albret 47600 NERAC 05 53 65 18 70
- M. LECOQ Domitille Kinésithérapeute 20 Place St Marc 47600 NERAC 05 53 97 16 57
- M. MAIGNE Bertrand Kinésithérapeute 20 Place St Marc 47600 NERAC 05 53 97 23 23
- Mme PALAZE Anne Kinésithérapeute La Brasserie - Bd P. de Coubertin 47600 NERAC 05 53 97 04 73
- M. CAMPAN Alain Kinésithérapeute 39 Allées d'Albret 47600 NERAC 05 53 97 04 49
- M. DOLBEAU Régis Kinésithérapeute 131, Allées d'Albret 47600 NERAC 05 53 97 36 10
- M. KOSKAS Gilles Radiologue 11 Av de Lattre de Tassigny 47600 NERAC 05 53 65 01 23
- Mme CHASSENARD Carine Podologue 18 rue Dubourg 47600 NERAC 05 53 65 67 66
- Mme GIRAUDOU Dominique Podologue 3 rue du Champ de Foire 47600 NERAC 05 53 97 31 04
- Mme BARTHET Suzy Podologue 55 Allée d'Albret 47600 NERAC 05 53 65 14 65
- M. FONTAINE Maxime Ostéopathe 10 rue Lafayette 47600 NERAC 09 53 81 49 95
- Mme BESSIS Sophie Ostéopathe 10 rue Lafayette 47600 NERAC 09 53 81 49 95
- Mme BERRANGER Stéphanie Ostéopathe 24, Allées du Centre 47600 NERAC 05 53 65 39 51
- Mme HERAULT Elisabeth Ophtalmologue 22, rue de la Brèche 47600 NERAC 05 53 65 00 92
- Mme POTIER Hélène Psychologue 7, Allées du Centre 47600 NERAC 05 53 97 56 93
- Audition Santé 45, rue Gambetta 47600 NERAC 05 53 65 10 44
- Audition Mutualiste 27 Cours Romas 47600 NERAC 05 53 47 36 29
- Mme FONT-LAPALISSE Nadia Orthoptiste 20 Place St Marc 47600 NERAC 05 53 65 27 45
- Mme GAI-BRUNELIN Magali Orthophoniste 28 Cours Romas 47600 NERAC 06 23 38 68 36
- Mme RENAUD RÉMOND Marie-Paule Orthophoniste 4 Place St Nicolas 47600 NERAC 06 13 72 27 17
- M. BAUDREGHIEN Bernard Orthophoniste 71 Allées d'Albret 47600 NERAC 05 53 65 63 15
- Mme DAL CORSO Nathalie Orthophoniste Nazareth 47600 NERAC 05 53 97 23 76
- Mr le Directeur Centre Intersectoriel pour adultes 17, avenue du Maréchal Foch 47600 NERAC 05 53 97 60 40

CONTACTS MAIRIE

Services administratifs :

• Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 le samedi de 8h30 à 12h

- Standard : 05 53 97 63 53
- Cabinet du Maire : 05 53 97 63 50
- Etat civil : 05 53 97 63 65
- Service de l'Eau : 05 53 97 63 76
- Affaires scolaires : 05 53 97 63 64
- Service technique : 05 53 97 63 61
- Service culturel : 05 53 97 40 50

«L'Essentiel», le magazine de la Ville de Nérac. Directeur de la publication : Nicolas LACOMBE. Rédaction : Nicolas LACOMBE. Conception graphique et mise en page : resomums.com. Crédit photos : Ville de Nérac, Sébastien CARION, Maurice MONNIER, Ana-Paula BES, Bulle Communication - Imprimerie - Imprimé en France, dépôt légal février 2013. Tirage : 5000 exemplaires. Distribution : MédiaPost, Mairie de Nérac.



EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Billet de la Majorité

Après quatre années de prises de positions respectueuses et donc respectables, l'opposition municipale a choisi, à l'approche des élections de 2014, de changer de ton. A travers une lettre ouverte distribuée dans tous les foyers, puis la création d'un site internet (où le lecteur ne peut plus laisser de commentaires !), les élus de l'opposition ont choisi de manier l'approximation et même la désinformation pour tenter de se refaire une santé. Exemples :

- « Une page en 2008, 1/2 page en 2010, 1/4 de page en 2012 et 2013, voilà ce qu'est devenue la place réservée à la parole de l'opposition dans le bulletin municipal de Nérac » L'opposition sait très bien que c'est la loi qui régit la place réservée à l'expression des groupes politiques, place proportionnelle au nombre de pages du bulletin...mais cela fait toujours bien de faire passer le maire pour un autocrate !
 - « Le Plan Local d'Urbanisme était proche de la signature fin 2007, il n'est toujours pas signé en 2012 » FAUX ! Fin 2007, le PLU de la majorité précédente n'en était même pas à l'étape prévue pour...juillet 2006, ce que n'a pas pu contester l'opposition en conseil municipal, le maire, Nicolas Lacombe, fournissant les documents en attestant. (voir compte rendu du conseil municipal du 20 décembre 2012)
 - « Où en est véritablement la situation des finances de la ville ? » Lorsque la majorité municipale a annoncé en 2008 le double objectif de ne pas augmenter les impôts communaux et de finir le mandat avec une dette similaire au début du mandat tout en investissant, l'opposition jugeait l'objectif inatteignable. Aujourd'hui, l'objectif est atteint tout en ayant investi en fin de mandat le même montant que durant le mandat précédent ! (documents budgétaires consultables en mairie et sur le site internet de la ville)
 - « Concernant le projet Agrinove, Nicolas Lacombe (...), nous a bien confirmé, cette année encore et cinq ans après son lancement, qu'il s'agit bien d'un projet à long terme ! Nous n'en doutons plus aujourd'hui. » Ce projet n'a pas 5 ans, mais trois et l'étude de positionnement stratégique est en cours. Les Néracais et les habitants du Val d'Albret seront bien évidemment tenus au courant. L'Agropole à Agen est-elle sortie en quelques mois ? Et la méga zone de Sainte-Colombe, chère à Jean Dionis, lancée en même temps qu'Agrinove est-elle aujourd'hui sortie de terre ? L'opposition se souvient-elle enfin dans quel état juridique elle nous a laissés en 2008 le dossier pourtant pas bien compliqué de la zone de Labarre II ?
- Nous pourrions multiplier les exemples de la sorte...
Bref, l'opposition a désormais choisi de faire feu de tout bois pour tenter de récupérer en 2014 une mairie dont elle a jugé la perte comme une anomalie démocratique, tellement elle est convaincue qu'elle seule a vocation, par nature, à gérer les affaires publiques.
Nous concernant, nous continuerons sur la ligne que nous nous sommes fixée en 2008.
Bonne année 2013 à chacun de vous !
Les élus de la majorité municipale

Billet de l'opposition

Toujours moins !

Une page en 2008, un demi page en 2010, un quart de page en 2012 et 2013 ! Voilà ce qu'est devenue la place réservée à la parole de l'opposition dans le bulletin municipal de Nérac. Cette réduction de place est manifestement destinée à affaiblir notre parole dans le bulletin municipal. Est-ce, Monsieur le Maire, une illustration de ce que vous continuez à appeler la démocratie participative ?

- Depuis le vote du budget en Mars 2012, les commissions des finances et des travaux n'ont pas été réunies ! Pourquoi ?
- Vous n'avez pas souhaité non plus, nous associer aux réunions de préparation du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nos propositions n'ont pas été entendues. Vos discours sont pourtant pleins d'attachement au principe de « démocratie participative » ! Au nom des Néracais et des Néracais que nous représentons, nous avons pourtant, Monsieur le Maire, - Président de la CCVA - Conseiller Général du canton de Nérac, de plus en plus de questions à vous poser.
- **Compte tenu de la place que vous avez décidé de nous réserver, nous resterons donc sur des questions, auxquelles vous n'avez toujours pas apporté de réponses précises et concrètes :**
- Voirie : Compte tenu de la dégradation continue de la voirie urbaine et de la voirie rurale, il est devenu urgent de mettre en place un vrai programme de remise en état autre que celui du simple rebouchage des trous. Concrètement quel programme de travaux avez vous prévu pour 2013 ? Les travaux pour la suppression des branchements en plomb ne concernent qu'une part réduite des travaux à réaliser, ils ne gênent en rien le démarrage des travaux sur la majeure partie de la voirie restante.
- Gîtes communaux à la Garenne : Ils sont fermés depuis 2011, inexploités et abandonnés en 2012. Qu'en sera-t-il pour la saison touristique 2013 ? Nos commerçants devront-ils une nouvelle fois se passer de cet apport financier ? Le voisinage des gîtes devra-t-il supporter une année encore un environnement dégradé et négatif pour l'image du tourisme en Albret. Quand allez-vous sortir de l'impasse des contentieux juridiques qui bloquent l'exploitation des gîtes communaux ?
- Les finances de la CCVA :
Après une augmentation de la fiscalité de + 13.50 % en 2012. Tous les indicateurs financiers sont aujourd'hui dans le rouge. Au final quelle est véritablement aujourd'hui la situation financière de la CCVA ? A combien va s'élever la nouvelle augmentation d'impôt en 2013 ? Cette question intéresse de près les citoyens Néracais, car la commune de Nérac détient de fait, 40%, des parts de sa « filiale territoriale » à laquelle ils ont confié des compétences essentielles, telles que la collecte des ordures ménagères, les services à la personne, l'économie, le tourisme et la voirie.
- Le groupe d'élus d'opposition municipale : Bernard Dalies, Gabriel Chazallon, Laurence Franzoni, Gilbert Darengosse, Monique Simko, Marie Merle. Retrouvez la parole de l'opposition sur notre site internet : www.nerac-autrement.fr.
- Meilleurs vœux 2013, à tout le personnel de la commune de Nérac, à toutes les Néracaises et à tous les Néracais. Nous pensons particulièrement à ceux qui vivent seuls et se sentent isolés.